



LES



Allemands chez nous

ou comment ils vident nos poches

à la Banque de Paris
et des Pays-Bas,

au Comptoir d'Escompte,

à la Société Générale.

L'ŒUVRE



11^e ANNÉE: 22 Janvier 1914

N° 4

DIRECTEUR :

220, Faub. St-Honoré (8^e)

Téléphone : 589-55

GUSTAVE TÉRY



LES PETITS POIS AMIEUX-FRÈRES
TENDRES & SAVOUREUX

EXIGER
LA
MARQUE

DU
CUISINIER
MARMITE

POUR VARIER VOS MENUS DEMANDEZ
les plats cuisinés Amieux-Frères :

Cassoulet,

Tête de veau Tortue,

Tripes à la mode de Caen,

Petit salé aux choux, etc.

RENAULT

Automobiles

BILLANCOURT

(Seine)

Galerie d'Exposition :

Ay. des Champs-Elysées, 53

LES ALLEMANDS CHEZ NOUS

Du bas de laine au casque à pointe

Un Grand Bourgeois... Henri Fabre allait-il nous donner la grande pièce que promettait ce titre et que nous doit son talent? Pendant une demi-heure, hier soir, nous avons pu l'espérer. C'était toute l'affaire de l'Ouenza qu'évoquait le premier acte. Quelle admirable matière pour l'auteur des *Ventres dorés*! Mais on s'est vite aperçu que cette histoire de mines n'était là qu'un détail, un accessoire, tout au plus un moyen dramatique, et tout l'intérêt social s'est évanoui. Un Grand Bourgeois n'est qu'une bonne pièce, comme d'autres.

Quels que soient sa franchise et son courage, M. Fabre, honnête ouvrier de lettres, a-t-il eu peur de son sujet? Ou du public? Je ne sais; mais quand on compare la puérilité des fables que nos meilleurs auteurs mettent à la scène à la grandeur des sujets que leur propose l'actualité, on se demande avec stupeur : « Ils ne regardent donc pas la vie? Ces professionnels de l'observation font-ils exprès

d'ignorer tout ce qui se passe autour d'eux? »

Voyez, par exemple, le drame poignant qui se joue sur la scène du monde, le lent assassinat de la France, la colonisation de notre territoire par le Germain vainqueur, la patiente et sournoise captation de toutes nos forces vives, l'effort méthodique pour tuer ou para lyser tout ce qu'on ne peut pas nous prendre... Conquête économique et financière, infinitémoins coûteuse et plus sûre que l'autre; l'autre, d'ailleurs, ne fera que l'achever et la sanctionner à coups de canon...

Un instant, M. Fabre nous a montré le représentant de la métallurgie allemande intervenant dans le partage de nos richesses minières; pourquoi n'était-ce là qu'un figurant, un passant quelconque?

Mais regardez donc les protagonistes de la tragédie française! Regardez cet Ullmann, dont je m'essayais l'autre semaine à vous crayonner la silhouette, ce Juif de Francfort venu à Paris après la guerre pour mettre la main sur notre *Comptoir « national » d'Escompte*. Regardez à côté le Spitzer que nous a découvert l'autre jour *le Figaro*. Cet Arthur Spitzer était et est encore à la *Société Générale* ce qu'est Ullmann au *Comptoir d'Escompte*. Quel est donc ce « jeune Français », comme l'appelle Gaston Calmette avec une terrible ironie?

M. Arthur Spitzer est trop connu pour qu'il soit utile de rappeler son importance et sa puissance. Il est même connu dans tous les pays. Origi-

naire des confins de l'Allemagne et de l'Autriche, naturalisé Français au lendemain du jour où commença sa rapide fortune réalisée chez nous en douze ans, à force d'intelligence et d'activité, il était un des administrateurs les plus influents de la Société générale qui l'avait choisi sur la décisive recommandation de sir Ernest Cassel, le grand financier anglais dont les avis sont aussi écoutés à Londres qu'à Vienne et à Berlin.

Imaginez ce que représentent chez nous ces deux établissements de crédit *la Société Générale* et *le Comptoir d'Escompte*, et tâchez de concevoir du même coup tout ce que représentent les noms des hommes qui ouvrent à leur gré ces deux grands réservoirs de l'épargne française: l'un s'appelle Ullmann, l'autre s'appelle Spitzer, et vous savez d'où ils sortent.

Vous saurez demain où ils retournent.

Mais voulez-vous dès ce jour mesurer leur puissance occulte? C'est encore Gaston Calmette qui nous a conté l'autre matin comment M. Luquet, directeur de la comptabilité publique et du mouvement des fonds, fut chargé naguère par un ministre imprudent de faire savoir à la Société Générale que le « jeune Français » Spitzer était un financier un peu trop international pour tenir en ce moment les premiers rôles dans les affaires françaises. Quel fut le plus clair résultat de cette démarche? Ecoutez *Le Figaro*:

Tout à coup, certain soir, vers cinq heures, un visiteur important survint qui réclama la tête de M. Luquet à M. Caillaux, collègue de M. Spitzer. Un autre

visiteur lui succéda, personnage très considérable et très considéré, grand ami du ministre des finances celui-là aussi, et ami encore plus grand de M. Spitzer : c'était M. André Honberg, directeur général de la Société générale. On ignore la conversation du second visiteur... mais la première avait suffi : le ministre des finances de la République française, le président du Crédit foncier argentin, le président du Crédit foncier égyptien était convaincu. La cause de M. Spitzer était gagnée : le collaborateur le plus consciencieux, le fonctionnaire le plus rigide et le plus fidèle était sacrifié.

Quelques minutes après ces visites, en effet, M. Luquet était, sans préambule, relevé de ses fonctions.

Sur un ministre des finances, qui est en réalité le chef du gouvernement français, voilà le pouvoir d'un Spitzer « originaire des confins de l'Allemagne et de l'Autriche », vague météque qui a mis tant d'or français dans ses poches qu'il a fini par « se mettre Français » lui aussi, pour nous tondre plus commodément...

Mais recueillons cet autre témoignage, qui n'a pas été sollicité pour les besoins de la cause. Il est de ce pauvre grand Déroulède, qui, comme s'il voulait animer de ses derniers souffles son héroïque devise : « Quand même ! » vient de faire à Champigny et à Notre-Dame deux gestes si pathétiques.

C'est une page du volume où il a noté ses souvenirs de l'année terrible, c'est une de ses *Feuilles de route* que je vous invite à relire :

Le matin du 5 septembre, je me rendis comme de coutume à ma corvée. Il avait plu toute la nuit et je

marchais tête baissée, glissant à chaque pas, les deux jambes emprisonnées dans le classique cercle de tonneau, si cher jadis aux Auvergnats. Comme j'arrivais auprès de la fontaine, une voix peu connue mais non inconnue retentit à mon oreille : « Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas lui ! Ce n'est pas vous, monsieur Déroulède ?

— Mais pardonnez-moi, monsieur Bamberger, c'est parfaitement moi. »

J'avais déjeuné chez mon oncle Emile Augier, il y avait à peine un mois, avec ledit Louis Bamberger, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

« Comment ? poursuivit-il en me prenant par les épaules — mes deux mains tenant toujours mes deux seaux — comment, vous ici ? Sous ce costume ? Vous étiez donc soldat ?

— Je ne l'étais pas, mais je le suis devenu, comme vous voyez. »

Mon étonnement à moi, n'était guère moins grand que le sien et, si je n'avais eu une tout autre idée en tête, j'aurais pu, moi aussi, m'écrier : « Comment, vous ici ? Vous, parcourant ce champ de bataille, entouré d'officiers d'état-major prussiens ? Vous revoilà donc l'ami des Allemands ? » Ce à quoi il eût pu me répondre comme je venais de le faire : « Je ne l'étais plus, mais je le suis redevenu, comme vous voyez. »

J'aurais eu d'ailleurs assez mauvaise grâce à lui adresser aucun reproche, le richissime israélite ayant immédiatement mis à ma disposition sa bourse que je refusai et un numéro de l'*Indépendance belge* que j'acceptai avec reconnaissance.

« C'est vrai ! me dit-il en constatant l'empressement avec lequel je me jetais sur le journal. Vous ne devez pas savoir les nouvelles. Elles sont graves. Il y a eu hier une révolution à Paris. On a renversé l'Empire et proclamé la République. »

Français ingénus et frivoles ! On vous a donné, il y a quarante-trois ans, cette épouvantable leçon qui vous a coûté cinq milliards et deux provinces, et la leçon a été

perdue! Vous êtes prêts à recommencer : demain, c'est un Ullmann, c'est un Spitzer que vous rencontrerez sur le même champ de bataille; comme le Bamberger de Déroulède, ils seront « redevenus » Prussiens. Ah ! comme ils riront de nous, et qu'elle est comique, en effet, notre candeur!

Mais est-ce bien candeur qu'il faut dire, ou lâcheté?



Car la situation est la même qu'avant 1870, ou plutôt elle est cent fois pire, et nous le savons, et nous nous taisons. Cette *Banque de Paris et des Pays-Bas* n'était pas sous l'Empire ce qu'elle est présentement. Les Juifs d'Outre-Rhin qui étaient venus la fonder avant la guerre ont eu l'impudence de revenir après pour l'administrer et la développer; elle s'est si bien enrichie de nos dépouilles qu'elle est actuellement chez nous le centre et l'âme de la Haute Banque. C'est elle qui négocie les emprunts et règle les émissions : tous nos grands établissements de crédit sont sous sa coupe. Et qui est-ce qui dirige aujourd'hui la banque présidée jadis par le Juif allemand Bamberger ? C'est le Juif autrichien Finaly !

Il est vrai qu'il est aussi naturalisé, celui-là, tout comme Ullmann et Spitzer; si j'en crois Lacotte, ce Finaly aurait même été naturalisé deux fois, — naturalisé Français pour poser sa candidature au Conseil d'Etat, puis naturalisé Anglais pour échapper à la conscription. Je n'ai pas vérifié ce détail dont je

laisse la responsabilité au rédacteur des *Guêpes*, mais, si savoureux et si énorme qu'il soit, il n'ajoute rien à la formidable ironie des faits connus, patents, insolents...

Quand on sait que toute notre puissance financière est dans les mains de tels maîtres, comment s'étonnerait-on des entreprises qu'ils mènent à cette heure contre le crédit de la France? Comment trouverait-on extraordinaire cette « attaque brusquée » à la Bourse de Paris, que nous contait hier *l'Action française*? Comment serions-nous surpris de voir ces mêmes hommes déguisés en « jeunes Français » préparer froidement un emprunt austro-hongrois, c'est-à-dire, pour appeler les choses par leur nom, porter l'or français à la Triplice, l'or nécessaire à l'achat des canons qui mitrailleront nos soldats?

Si cela vous étonne, bons Français, il n'y a rien là qui puisse étonner les Ullmann, les Spitzer ou les Finaly, bons Teutons. Une opération de ce genre leur semble toute naturelle et parfaitement légitime. Ils y réalisent des bénéfices fort honnêtes; par surcroît, c'est pour leur pays qu'ils travaillent, si ces Juifs ont un pays.

Ai-je tort de dire que les imaginations de nos dramaturges sont faibles et pâles auprès de cette effrayante réalité?

GUSTAVE TÉRY,



Le Trust de la publicité aux mains des Allemands.

L'Œuvre citait, la semaine dernière, les remarquables articles que Louis Latzarus a consacrés à la presse contemporaine, dans la *Revue de Paris* (1^{er} et 15 janvier). Notre confrère y expose comment vivent les grands journaux. La vente seule de leur papier ne suffirait pas à leur donner des bénéfices — et loin de là... Les bénéfices nets d'un journal sont toujours inférieurs au revenu qu'il tire de sa publicité.

Supprimez la réclame, il n'y a plus de journaux à gros tirages. Toute la grande presse est entre les mains de quelques gros distributeurs de publicité.

Or, voici qu'une société tente de faire, à Paris, le *trust* de la publicité. Faut-il ajouter que cette société a son siège à Berlin ?

Déjà, cette société qui s'intitule « Société européenne de publicité » et qui, en effet, d'Allemagne, rayonne jusqu'en Espagne et jusqu'en Italie, a racheté la société John Jones, qui était une des plus importantes maisons de publicité françaises. Elle s'est associé les frères Méry qui détiennent la publicité de plusieurs journaux parisiens et qui, notamment par le *Gaulois* et le *Gaulois du dimanche*, se trouvent en

affaires avec une grande partie de la presse conservatrice de province. Elle vient enfin de racheter la maison Communay, dont le directeur, vice-président du syndicat de la publicité, est mort tout récemment, et qui fait un chiffre d'affaires considérables.

A l'heure actuelle, une seule maison est encore de taille à lutter contre cette société allemande de publicité européenne ; c'est celle qui est bien connue dans les salles de rédaction sous le nom de « la place de la Bourse », Lagrange et Cerf.

Mais voici qu'on annonce, de tous côtés, que la maison Lagrange et Cerf, qui était jusqu'ici dirigée par ses deux directeurs en même temps que par MM. Laffite et Regnier, serait sur le point de se transformer et de s'organiser en société par actions. Qu'y a-t-il de vrai dans ces bruits ? Nous ne le savons pas encore, mais nous savons fort bien que la Société européenne, ayant pris toutes ses dispositions, achètera éventuellement assez d'actions de cette société nouvelle pour y pouvoir commander souverainement.

Nous nous excusons de raconter avec quelques détails l'histoire de cette entreprise de *trust*. Nous nous empressons d'ajouter que nous serions heureux de recevoir à ce propos des démentis formels, mais il s'agit ici d'intérêts trop graves pour que nous gardions le silence.

Ce n'est pas sans risque qu'un périodique — qui a besoin, lui aussi, de publicité — peut parler d'une affaire où il doit mettre en cause

toutes les maisons de publicité de Paris. Mais puisque aucun quotidien ne peut le faire, c'est encore à nous d'intervenir.

A plusieurs reprises, quelques directeurs de grands journaux ont essayé de réaliser l'entente intime qui leur permettrait de faire le *trust* des idées en France. Ils n'ont pas encore jusqu'ici mené à bien cette opération. Faudra-t-il qu'une entreprise de publicité la réussisse, et que cette entreprise de publicité soit allemande?

Les Allemands ont déjà accaparé notre industrie, notre commerce, nos finances et jusqu'à notre défense nationale. Allons-nous leur laisser organiser encore l'accaparement de la pensée française?

Du Rappel, sous la signature de M. Edmond du Mesnil :

Déjà, M. Léon Daudet dans sa vigoureuse *Avant-guerre*, avait dénoncé le péril qui menace le camp retranché de Paris. Mais M. Léon Daudet est un adversaire; la consigne était d'ignorer son livre. On ne pouvait se risquer à le citer sans passer pour un « *radical d'Action française*. »

Il paraît qu'il vaut mieux être un radical d'invasion allemande.

Aujourd'hui, le rapport de M. Emile Massard ne laisse aucun doute. L'organisation des services d'arrière en temps de guerre n'existe que sur le papier. Les plus redoutables problèmes de la défense nationale demeurent sans solution (depuis quarante-trois ans!)



Lettre à deux confrères

A MM. Henry Bidou et de Pierrefeu.



Mes chers confrères,

Il paraît que vous avez eu des difficultés avec M. Hertz, directeur de l'Ambigu et de la Porte Saint-Martin. Vous avez insinué, Bidou, que M. Le Bargy n'était peut-être pas parfait dans un de ses rôles; vous avez supposé Pierrefeu, que Mme Simone eût pu se montrer meilleure dans *la Danse devant le miroir*.

Aussitôt M. Hertz écrivit à vos directeurs respectifs qu'il supprimerait dorénavant vos services dans ses deux théâtres. Aussi bien en usa-t-il ainsi déjà avec plusieurs de nos confrères.

Ma foi! j'étais curieux de savoir ce que vous alliez faire. J'ai appris que vous avez protesté avec beaucoup de dignité, et que même vous aviez saisi de votre cas le cercle de la critique.

Les choses en sont là. Laissez-moi vous dire que c'est là qu'elles en resteront.

Je le regrette.

J'aurais aimé qu'elles allassent un peu plus loin. J'aurais souhaité, de tout mon cœur, que vos directeurs vous fissent venir et vous tinssent ce langage:

— Je n'aime pas les histoires, je n'ai pas envie de grever mon budget pour payer vos places au théâtre. Arrangez-vous avec M. Hertz ou bien allez-vous en!

Et je me serais beaucoup amusé. D'abord parce que vous avez assez de talent, l'un et l'autre, pour

n'être point en peine de trouver le journal nouveau, qui se fût réjoui de vous accueillir; ensuite, parce que vous auriez peut-être pris votre aventure avec moins de dignité, mais avec plus de passion.

Et vous auriez alors conçu que la question — sinon pour vous, du moins en général — n'est pas de savoir s'il faut sauvegarder la dignité professionnelle du journaliste, mais bien s'il faut défendre son pain quotidien.

Ne vous le dissimulez pas: le dessein de M. Hertz n'était pas de vous faire payer votre fauteuil à son prochain spectacle, c'était de vous faire évincer de votre rubrique.

Croyez-moi, évoquez le conflit d'ordre moral devant le cercle de la critique, si cela vous amuse, mais commencez donc par évoquer le conflit matériel sur les joues ou sur le derrière de M. Hertz. Et si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour vos confrères; ce sera, au plus haut point, de la solidarité professionnelle.

Il est beau de protester contre ceux qui froissent la dignité du journaliste, mais il est urgent d'aviser contre ceux qui l'empêchent d'exercer son métier.

En face du cercle de la critique, vouliez-vous que nous fondions « le cercle des mauvais caractères » ?

R. J.

Excommunications.

Un groupe de députés radicaux unifiés discutait l'autre jour avec véhémence, dans les couloirs de la Chambre, sur le cas de l'abbé Lemire.

— Infâme intolérance, disait l'un.

— Ce sont les mœurs de l'Inquisition, assurait un autre.

Quelqu'un, qui passait, les interrompit :

— Et Puech ?

Il est juste de dire que cette observation n'eut aucun succès.

Les croix des journalistes

La récente promotion de la légion d'honneur a atteint quelques-uns de nos confrères, notamment MM. Gilbert, Guillain, Fabiani et Georges Thiébaud.

MM. Fabiani, Guillain et Gilbert ont été décorés, en tant que journalistes.

M. Georges Thiébaud a été décoré, en tant qu'officier de réserve.

Cependant cette dernière croix a eu le don d'exaspérer les journaux radicaux. Ils ne peuvent admettre qu'on ait décoré Thiébaud, qui écrit depuis plus de trente ans des articles admirables, sans avoir encore trouvé l'occasion de faire l'éloge du gouvernement.

Il nous serait assez difficile d'opposer aux articles de Thiébaud ceux de MM. Guillain, Fabiani et Gilbert, car nous devons à la vérité de dire qu'aucun de ceux-là n'est encore venu jusqu'à notre connaissance.

Mais ici une question angoissante se pose :

— Pourquoi décide-t-on un journaliste ? Est-ce parce qu'il a bien servi le gouvernement ? Est-ce parce qu'il honore sa profession ? Récompense-t-on le talent, ou la servilité ?

Si j'étais journaliste gouvernemental et si j'étais décoré, il me semble que j'aimerais laisser planer là-dessus au moins un doute. Et si je m'appelaient Gilbert, Guillain ou Fabiani, je ne détesterais pas raconter à mes amis que j'ai été décoré, comme journaliste, le même jour que Georges Thiébaud.

D'abord, ça les ferait bien rire.

POTINS & PANTINS

Après vous, mon général!

Mon ami Clément Vautel me propose de fonder une nouvelle ligue : *La Ligue des Journalistes contre les généraux.*

Nous ne sommes pourtant pas des types dans le genre d'Hervé (Hervé avant le chemin de Damas, bien entendu). Nous avons fait deux bons soldats de deuxième classe. Et lorsqu'un général passe sur son cheval, suivi de son état-major, de ses fantassins, de ses cavaliers et de ses artilleurs (que c'est comme un bouquet de fleurs) nous sentons nos coeurs envahis par cette émotion patriotique qui, dans le sillage des musiques militaires, entraîne les petits pâtissiers et engrossé les bonnes d'enfants.

Seulement, voilà : nous voudrions que les généraux restent toujours sur leurs chevaux, au milieu de leurs troupes martiales.

Tandis que les généraux passent leur vie dans les bureaux de rédaction.

Ça nous chiffonne à deux points de vue :

D'abord, comme lecteurs : nous sommes obligés de lire les articles des généraux ; et ça n'est pas toujours très drôle.

Ensuite, comme journalistes : où placerons-nous notre copie si toutes les colonnes des journaux où nous collaborons sont occupées militairement ?

Prenez un grand quotidien L'article de tête sera signé d'un des noms suivants :

Général Cherfils.
Général Maitrot.
Général de Lacroix.
Général Zurlinden.

Général Bonnal.
Général Percin.
Général Roger.
Général Dumbel.
Général Coupilleau.
Général Bonneau.
Général Trois-Etoiles (ça doit être un pseudonyme).
Amiral Bienaimé.
Amiral Besson.
Amiral Fournier, etc., etc.

Ils sont trop ; et l'annuaire militaire remplace l'annuaire de la presse ; et il n'y a pas une feuille de chou parisienne qui n'ait son commandant ou son capitaine ; et il n'y a pas une feuille de chou provinciale qui n'ait son vieux major chargé, bien entendu, du service météorologique.

Car ces guerriers ne se contentent pas de se répandre sur les questions militaires. Ils ne se contentent pas de nous dire tous les jours ce qu'ils feraient s'ils étaient ministre de la guerre. Ils veulent qu'on sache ce qu'ils feraient s'ils étaient l'empereur de Chine, s'ils étaient le pape, s'ils étaient le grand Turc. Et ils débordent sur la littérature, sur l'art, sur la cuisine ; ils donnent des recettes pour boucler le budget et des remèdes héroïques contre la constipation.

Ils sont romanciers ; ils sont poètes ; ils sont embêtants. J'en connais un dont le commandement militaire est situé dans une ville du Midi. Laissant sa division se débrouiller comme elle l'entend, il passe sa vie dans l'antichambre du directeur littéraire d'un de nos plus grands journaux. Il a des contes à placer, plein ses poches. Il en a tellement que le directeur littéraire, après l'avoir laissé mariné une heure et demie, lui fait régulièrement répondre qu'il est absent.

Le vieux général lève alors le siège et opère sa retraite en bon ordre. Et le garçon de bureau hau-se les épaules douloureusement ; car le garçon de bureau est un ancien soldat ; il y a des choses qui lui font de la peine...

Mais ce général est une exception. Dans les rédactions, le général joue généralement (bien entendu) le rôle d'assiégé et non pas le rôle d'assiégeant. C'est-à-dire qu'il se trouve dans le bureau,

pendant que les journalistes professionnels font antichambre.

C'est pourquoi nous voulons créer notre Ligue contre les généraux.

Mais quels moyens d'action possèdera notre Ligue?

C'est bien simple.

Supposons qu'un général vienne investir l'*Oeuvre*, par exemple, et que Téry, après une résistance héroïque, soit obligé de capituler, laissant le vainqueur occuper nos 36 pages.

Aussitôt, Téry, Robert de Jouvenel et moi prenons le train pour la ville où se trouve le siège du commandement du général en question; nous en faisons notre quartier général et nous lançons aux troupes la proclamation suivante :

*Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats,
Nous prenons aujourd'hui le commandement
de la ^{nième} division. Votre général s'est sou-
dain découvert un talent littéraire de premier
ordre, reconnaissant qu'il avait fait erreur sur
sa vocation militaire; à l'heure qu'il est, il pond
des articles dans notre journal. Il a pris notre
place; il est juste que nous prenions la sienne et
qu'à notre tour, nous montrions que nous sommes
un peu là pour la stratégie, la topographie et le
fourbi du maniement d'armes.*

*Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats,
Attention à vos matricules!... Ça va barder,
scrongnieugneau!*

GÉNÉRAL TÉRY,
L^t-C^{el} ROBERT DE JOUVENEL,
G. DE LA FOUCARDIÈRE (ca-
pitaine d'habillement.)

Après tout, il est possible que ça réussisse très bien. Il est possible que les lecteurs de l'*Oeuvre* se décident tous à s'abonner lorsque l'ordre leur en sera donné par un officier général; et il est possible que, de notre côté, nous reprenions l'Alsace et la Lorraine.

Vous rappelez-vous le mot du père Alexandre

Dumas qui, un jour, à la fin d'un grand dîner, fut invité par un général à conter une de ces anecdotes « qu'il contait si bien ».

Alexandre Dumas, d'un air nonchalant, répondit :

— Oui, il faut que chacun de nous, suivant ses talents, divertisse l'aimable société... Tirez d'abord le canon, général. Ensuite je raconterai une histoire.

Aujourd'hui, nos généraux ne daignent plus tirer le canon. Et ce sont eux qui veulent raconter des histoires.

Enfants perdus

M. Soullié, commissaire-chef du sixième district, vient de retrouver Lulu et Tatave. Il espère remettre bientôt la main sur Bébert.

D'autre part, M. Masseaux, commissaire de police du quartier de la Goutte d'Or, recherche activement Dédé, Coco et Nénette.

Il s'agit sans doute de pauvres bébés que des parents véritablement trop distraits ont égarés dans les rues de Paris, ou que leurs bonnes, absorbées par un flirt, ont semés dans quelque square.

Pas du tout.

Lulu et Tatave sont des apaches dangereux qui, en dehors de quelques cambriolages, ont tué un ouvrier cimentier du nom de Pierre Gilbert. Dédé, Coco et Nénette, faux-monnayeurs à leurs moments perdus, ont assassiné un malheureux camionneur appelé Adrien Marty.

A l'époque héroïque de l'attaque nocturne, on s'appelait « La Terreur du Montparno », on s'appelait « Le Tigre de Ménilmuche », on s'appelait « Le Grêlé de la Popinque », noms qui sonnaient comme ceux des chevaliers errants au temps des chansons de gestes.

Aujourd'hui, on s'appelle Bébert, Dédé, Lulu, Tatave. On est gosses. On rigole. Dès qu'on est sevré, on descend son pantalon pour faire joujou.

Evidemment, c'est beaucoup plus gentil de s'appeler Bébert ou Tatave que de s'appeler Mort-aux-Vaches

Mais la situation du passant qui reçoit entre les

deux épaules le surin d'un de ces brillants jeunes gens n'en est pas sensiblement améliorée.

Culture intensive du Poireau.

M. Nouhaud, député, a fait des constatations nouvelles et affligeantes.

Il a découvert que la campagne se dépeuplait et que l'agriculture manquait de bras.

Il a trouvé un moyen pour attacher le paysan à la terre, pour rehausser (suivant son expression) le moral de l'agriculteur, et lui inculquer (suivant son autre expression) conscience de la valeur et de la noblesse de son métier.

Il crée une nouvelle décoration : l'*Émulation agricole*.

Vous me direz que M. Méline a déjà institué un ordre qui est fait pour les cultivateurs et qu'on appelle le poireau.

Mais le poireau n'existe pas aux yeux de M. Nouhaud : il est trop vert. Et puis le poireau de M. Méline est réservé à une élite de cultivateurs ; on ne le donne pas à tout le monde.

Tandis que le poireau de M. Nouhaud, tout le monde l'aura. Les paysans n'auront même pas la latitude de l'accepter ou de le refuser. Ce sera le poireau forcé.

Cette décoration comprendra deux classes. D'après la proposition de loi, la 2^e classe sera attribuée d'office à tout agriculteur ou ouvrier agricole ayant atteint l'âge de 35 ans. La décoration de 1^{re} classe sera réservée aux agriculteurs ayant dépassé l'âge de 50 ans.

Cette décoration, déclare l'exposé des motifs, se portera sur le côté gauche de la poitrine. C'est très original.

M. Nouhaud m'a l'air d'un poète, d'un poète virgilien « Poète et Paysan »... Mais il n'est certainement pas un psychologue.

Sans quoi, il saurait que la valeur d'une décoration pour celui qui la porte, consiste dans ce fait que son voisin ne la porte pas... Ce qui confère au décoré une « distinction », pour employer le style officiel, et une supériorité, pour exprimer la pensée du monsieur décoré.

Si tous les paysans portent le ruban inventé par M. Nouhaud, ce ruban n'aura même pas la signification du poireau de M. Méline : « C'est un paysan épantant »... il aura simplement cette signification : « C'est un paysan », chose qui se reconnaît généralement sans ruban.

Et si ça ne se voit pas sans ruban, l'intéressé ne sera peut-être pas très pressé d'arburer un ruban pour que ça se voie.

Maintenant, l'*Émulation agricole* de M. Nouhaud pourra servir à autre chose : suivant la couleur, on reconnaîtra si l'agriculteur décoré est âgé de 35 à 50 ans ou bien s'il a dépassé le cap de la cinquantaine.

Tiens!... Si on inventait une décoration dans ce genre-là pour les actrices des théâtres subventionnés?...

Histoire piquante.

Vous avez compris que c'est une histoire de puce.

C'est l'histoire de la puce que M. Charles de Rothschild, de Londres, vient d'acheter au prix de 25.000 francs pour en enrichir sa collection.

Une collection de puces... A la bonne heure! Voilà un millionnaire qui emploie ses loisirs et son argent d'une façon intelligente.

La puce de 25.000 francs est une puce rarissime, un spécimen presque introuvable : c'est une puce de loutre de mer.

M. Charles de Rothschild n'a pas l'intention de lui faire donner de l'instruction pour en faire une puce savante, ni de lui apprendre des tours pour amuser ses amis et connaissances, ni de la faire monter en épingle de cravate.

Non ; il va tout simplement la mettre sous une vitrine et se mettre lui-même à la recherche d'une autre puce rare.

Pauvre Rothschild ! comme disait Banville.

Pauvre Rothschild!... Je veux faire quelque chose pour lui être agréable.

La première puce que je prendrai, je lui en ferai cadeau.

Et ce sera certainement la première fois qu'on aura donné quelque chose pour rien à un Rothschild.

Le croupier qui n'a plus d'argent.

C'est entendu : M. Caillaux n'a touché d'argent pour sa caisse noire ni au Comptoir d'escompte, ni à la Société générale, ni surtout dans la succession Prieu, ni même ailleurs.

Alors ? il n'en a pas ?

Que M. Caillaux prenne garde : plus que les attaques du *Figaro*, plus que les conspirations de la rue d'Enghien, voilà qui pourrait lui faire bien du tort.

On peut tout reprocher à M. Caillaux, excepté de ressembler au portrait idéal que le comité de la rue de Valois se fait des hommes politiques. Il est brutal, il est bien mis, il est assez intelligent. A tous ces titres, il est absurde que le comité exécutif l'ait mis à sa tête. Si donc on a été le chercher, c'est que l'on avait une raison sérieuse.

— Avec Caillaux nous aurons de l'argent pour les élections !

Mais voilà que Caillaux ferait la petite bouche. Il ne demanderait même pas d'argent à ces sociétés de crédit, qui en ont versé indifféremment à tous ses prédécesseurs. Alors, qu'est-ce qu'il fait là ? Ces scrupules confinent à l'abus de confiance.

Tous les Parisiens ont connu ce prince polonais, que l'on appelait « le roi ». Les hasards de l'existence en avaient fait, à un moment donné, le président d'un cercle douteux. Un jour, le secrétaire du cercle, affolé, se précipita dans son cabinet :

— Prince, le croupier n'a plus d'argent !

— Le croupier n'a plus d'argent ? riposta « le roi », paisible ; eh bien ! qu'on le f... à la porte !

M. Caillaux ferait prudemment de méditer cette anecdote.

Deux Victimes

L'autorité ecclésiastique a fait, la semaine dernière, deux victimes.

Elle a condamné le tango.

Elle a condamné l'abbé Lemire.

Le premier prétendait à concilier la licence des mouvements désordonnés avec la modestie chrétienne. Le second entendait accommoder ensemble la révérence sacerdotale et l'esprit démocratique. Qu'un autre dise où était le plus inconséquent paradoxe.

Le tango fut fort en vogue, à Paris, pendant l'hiver de 1912-1913, et, sur les plages, l'été dernier. Mais il commençait à se vulgariser. Les salons le restituait au music-hall. Il retournait à la canaille, d'où il était sorti. Quelques mois encore, et il allait rejoindre, parmi les accessoires défraîchis, la jupe culotte des mamans et le diabolo des petits.

On ne saurait exiger d'un évêque, fût-il archevêque de Paris, la même expérience de la mode que de M. André de Fouquières. L'écho du « dernier cri » ne force la porte de sa sévère demeure que lorsqu'il est déjà, depuis quelque temps, expiré. Il le perçoit comme les gens de province apprennent le nom des grandes courti-anes — après qu'elles ont dépassé quarante-cinq ans.

Il faut donc pardonner à Mgr Amette d'avoir achevé un agonisant. Les personnes bien pensantes se réjouiront au contraire qu'on leur interdise leur plaisir favori dans le moment où elles s'en détachaient. C'est ainsi que certains maris prudents défendent à leur femme de sortir, le jour où elles ont mal au pied. Et les jeunes filles comme il faut s'empresseront d'abstêm éver à leur directeur de conscience en ne dansant plus désormais

que le *one steep*, la maxixe brésilienne, la très-moutarde et le pas du poisson.

Les idées de l'abbé Lemire connurent une faveur plus ancienne. C'est aux environs de 1893 que le socialisme chrétien harmonisait les sourires du comte de Mun et de M. Henry Bérenger. Mais voici bien des années qu'il semblait enterré sous le triple granit funéraire de l'Affaire Dreyfus, du combisme et de la Séparation. Le décret de l'officialité lilloise l'a ressuscité de ses cendres froides. Les radicaux-socialistes, dans l'instant même où ils ne pouvaient souffrir que le pavillon de France s'associât, le vendredi-saint, au protocole de politesse des autres nations, touchés soudain de la grâce libérale, élisaient par acclamation un « aumônier du bloc ».

Sacerdos in æternum, c'est-à-dire tenu par un engagement irrévocable d'obéir à ses supérieurs hiérarchiques, l'abbé Lemire a reçu communication officielle de l'ultimatum de son évêque. Par l'organe de son journal, le *Cri des Flandres*, il a fait connaître :

Les délais accordés à l'abbé Lemire pour répondre à la lettre de Mgr Charost et lui donner satisfaction sur trois points : désavouer les conférences ; supprimer le Cri des Flandres et renoncer au droit d'être candidat, expiraient jeudi matin.

L'abbé Lemire ne pouvait pas répondre sans manquer à l'honneur, à sa dignité et à sa conscience. Il n'a pas répondu.

Les maîtres de danse n'ont, pour leur part, prononcé aucun vœu. Ils ne ressortissent point à l'obédience ecclésiastique. On peut lire, cependant, chaque jour, dans le *Figaro*, à la rubrique des petites annonces, cette note :

LEUPEZ 15 bis, rue Cimarosa. — Tango interrompu comme suite au communiqué de l'archevêché.

M. Lopez, maître de danse, a d'autant plus de mérite à rendre ainsi publique sa soumission qu'il lui en coûte, quotidiennement, six francs la ligne.

Comme quoi, en ce siècle étrange, il est plus facile à un évêque de gouverner les baladins qu'un prêtre de son diocèse.



Les Avocats moutons.



C'est un avocat à la Cour d'appel qui a permis au Parquet d'identifier le meurtrier de Chérif-Pacha, et de découvrir les traces du complot des jeunes-turcs.

Récemment, dans l'affaire Delpech, un autre avocat à la Cour d'appel, qui avait été le conseil de l'inculpé Girardin, ne craignit pas de venir comme témoin démontrer que son ancien client était un filou.

Ainsi l'avocat moderne prend, si l'on ose ainsi dire, une nouvelle conscience de son rôle : d'avversaire qu'il était hier de la justice répressive, il se transforme en un utile auxiliaire de la police.

C'est une évolution qui mérite d'être signalée.



Une vieille règle professionnelle assurait aux inculpés le silence, jusqu'au concours, de leurs défenseurs.

Cette règle perd de son empire sur le jeune barreau.

Le jeune barreau, autant que de la défense des inculpés, est soucieux de l'ordre social et du repos des magistrats. Il a du respect pour la police.

Jadis le prisonnier redoutait de s'épancher dans le sein de son camarade de cellule; moyennant de petites faveurs de cantine, celui-ci pouvait être amené à s'épancher à son tour dans le sein du geôlier.

C'était le mouton d'autrefois, le camarade mouton.

Désormais, l'inculpé craindra également que son avocat, conquis par des faveurs analogues, ne soit trop ami du juge d'instruction.

C'est le mouton d'aujourd'hui, l'avocat mouton.



Le monde des anarchistes qui, lui, n'a aucun respect pour la police, et ne conçoit pas les nécessités de l'ordre social, trouve cela très mauvais.

Ils prétendent que, lors du procès Carouy, des fuites mystérieuses se produisirent.

Un jour, les inculpés s'exprimaient en toute liberté devant leurs défenseurs.

Le lendemain, la police découvrait le nom de complices qu'elle avait jusqu'alors vainement recherchés et procérait à des arrestations sensationnelles.

Le Parquet attribuait ce succès à l'application de la méthode Bertillon.

Les traces relevées sur une automobile avaient permis, chose remarquable, grâce aux fiches anthropométriques, d'identifier en un jour sept bandits.

Le public admirait.

Mais les anarchistes sont sceptiques. Ils objectent que le cadre de la Joconde ne portait que quelques empreintes et que le service de M. Bertillon ne put, en deux ans, identifier Perrugia.

Et comme ce sont des hommes de réalisation, ils ont décidé, en conséquence, d'avoir la peau de trois avocats, qui ils rendent responsables de la gloire de M. Bertillon.

Espérons du moins que lorsque ces trois avocats auront péri sous le poignard des amis de Bonnot, la préfecture de police, reconnaissante, prendra à sa charge les frais de leurs obsèques.

Pauvres auteurs !

Nous recevons un billet de faveur pour la Comédie des Champs-Elysées. Deux fauteuils, orchestre ou balcon. Merci bien.

Mais quel est donc ce *nota bene*, en petits caractères, au bas du coupon?

Nous déchiffrons : « *Il sera perçu 2 fr. 20 par place pour droit des pauvres auteurs et divers.* »

Des « pauvres auteurs »?

Oui, vous devinez que l'on a voulu dire : 1^o les pauvres, 2^o les auteurs, 3^o les divers. Une virgule fut omise.

Il n'en reste pas moins que ces « auteurs » qui passent après les « pauvres » et sont vaguement confondus avec les « divers » font à cette place intermédiaire une figure assez mélancolique...



De la civilité

(Suite.)



- D. *Un enfant doit-il remuer ses joues?*
R. Non, cela n'appartient qu'aux marmots.
D. *Les doit-il enfiler?*
R. Non, cette enflure est une marque d'arrogance.
D. *Les doit-il abattre?*
R. Non c'est abattement est une marque de trahison.
D. *Comment doit-il composer ses joues en mangeant?*

R. Il ne doit pas manger à deux joues, et, en mangeant, il ne doit point les enfiler, ni faire des poches comme les singes.



Des Dents.

- D. *Quel soin un enfant doit-il prendre de ses dents?*
R. Il doit les tenir nettes.
D. *De quoi faut-il se servir pour les nettoyer?*
R. Il ne faut pas les nettoyer avec un couteau, ni avec les ongles, comme les chiens et les chats. Mais il faut se servir de cure-dent de plume et de gros linge.

D. *En quel temps faut-il se nettoyer les dents?*
R. Il faut les nettoyer principalement tous les matins et en suite des repas, mais il ne faut pas les nettoyer devant le monde ni à table.

D. *Doit-il les serrer en parlant?*
R. Il ne doit point les serrer trop en parlant, comme ceux qui craignent de prendre Thaléine d'un autre, ni parler entre les dents.

D. *Doit-il prendre une de ses dents avec l'ongle du pouce pour exprimer un mépris, comme quand on dit « je ne m'en soucie pas plus que de cela », tirant le bout de la dent avec l'ongle?*

R. Non, cela est contre la bienséance.

De la Prononciation.

D. Quels défauts l'enfant doit-il éviter dans la prononciation?

R. Sa prononciation ne sera ni traînante, ni paresseuse, ni pesante, ni languissante et sotte, ni brusque, ni grossière, ni brouillonne, ni trop précipitée, ni aiguë, ni extravagante.

D. D'où viennent ces défauts?

R. Ces défauts suivent les pays, et, comme les climats sont différents, les accents sont aussi différents. On ne peut trouver deux personnes de différente province, qui parlent entièrement de même façon.

D. Comment parle le Normand?

R. Il laisse couler les paroles file à file, avec un ton de voix qui est à demi-mort.

D. Comment parle le Picard?

R. Il semble niaiser, quand il discourt.

D. Comment parle le Breton?

R. Il ne parle qu'a bâton rompu et d'un air engourdi, mais néanmoins pressé.

D. Comment parle le Gascon?

R. Le Gascon, qui a la langue légère, prompte, aiguë et déliée, parle d'un ton perçant et d'une impétuosité pareille à celle d'un torrent.

D. Quelle est la prononciation la meilleure et la plus agréable?

R. Comme le visage le plus beau est celui qui est le plus égal et qui a le moins de défauts, aussi la prononciation la meilleure et la plus agréable est celle qui n'a aucune inclination ni élévation de voix qui importune l'ouïe, ou pour mieux dire qui n'a de nuances et de changements que pour donner à connaître les mouvements de notre esprit, dont la parole est l'interprète.

D. Où se rencontre la prononciation la plus saine, la plus avenante et la moins odieuse?

R. A Paris, cette ville qui est la capitale du royaume a la prononciation la meilleure, la plus intelligible et qui fait moins paraître ses défauts (1).

(1) Ne pas oublier que ce petit traité parut à Lyon.

D. Combien y remarque-t-on de prononciations différentes?

R. On en remarque de six sortes :

La première est celle de l'Université, qui est austère et magistrale.

La seconde est celle du Palais qui est grave, sévère, posée, modérée et conforme au lieu où l'on donne les arrêts.

La troisième est celle de la Chaire, qui est plus agissante, car les prédicateurs sont obligés d'exciter dans les cœurs de l'amour pour Dieu et pour le prochain, de la haine pour le vice et tous les sentiments d'une véritable piété.

La quatrième est celle de la cour, qui est flatteuse ou impérieuse, dissimulée et trompeuse.

La cinquième est celle des bourgeois, qui est pesante, grossière et lente.

La sixième est celle des marchés et des halles, qui est criarde, injurieuse, querelleuse, friponne et moqueuse.

D. Un enfant doit-il éviter ces sortes de prononciations?

R. Il doit éviter les deux dernières; les autres peuvent se souffrir, ou plutôt il doit prendre dans toutes ce qu'il y a de mieux pour faire une prononciation parfaite.

Du Parler.

D. Comment un enfant doit-il parler?

R. Il faut que sa voix soit douce, posée et assez haute pour être entendue de ceux à qui il parle.

D. Doit-il parler du nez?

R. Non, car celui qui parle du nez est ridicule. C'est faire comme les éléphants. Ainsi que la mauvaise conformation du nez ou trop serré ou trop plat n'incommoder point, il faut tenir les conduits sans ordres, et la parole en sera plus nette.

De la Bouche.

D. Comment un enfant doit-il composer sa bouche en parlant?

- R. Il ne l'ouvrira et ne la fermera point trop.
 D. Comment la composera-t-il en mangeant ?
 R. Il ne mangera point à pleine bouche.
 D. Quels soins prendra-t-il de sa bouche ?
 R. Il aura soin de la tenir nette en la lavant tous les matins.
 D. Quels défauts doit-il éviter en la lavant après avoir mangé ?
 R. Il ne doit pas laver sa bouche avec bruit ni en présence des autres.



Du Bailler.

- D. Un enfant doit-il s'abstenir de baailler lorsqu'il est en compagnie ?
 R. Il doit alors s'abstenir de baailler autant qu'il le pourra, car c'est montrer que l'on est ennuyé de la compagnie où l'on est, ou que l'on entient peu de compte.
 D. Que doit-il faire s'il a besoin de baailler ?
 R. Il mettra la main ou son mouchoir devant la bouche.
 D. Quels défauts doit-il éviter en baaillant ?
 R. Il ne doit pas baailler excessivement, c'est faire comme un lion, et, en baaillant, il ne doit ni hurler, ni parler, ni s'allonger ou s'étendre.



Du Cracher.

- D. Un enfant doit-il s'abstenir de cracher ?
 R. Non, car c'est une chose vilaine d'avaler ce que l'on doit cracher, et qui fait mal au cœur.
 D. Doit-il cracher souvent ?
 R. Il ne doit pas s'accoutumer à cracher trop souvent et sans nécessité, parce que cette incivilité rend une personne méprisable partout où elle se rencontre, et incommode à tout le monde.
 D. Que doit-il éviter en crachant ?
 R. Il ne doit point cracher fort loin, ni par les fenêtres, et si l'est assis auprès du feu, il doit bien se donner garde de cracher dans le feu, sur les tisons et contre la cheminée.

- D. Que doit-il faire s'il a besoin de cracher ?
 R. Il détournera la tête de côté, afin de ne point cracher sur ses habits.
 D. Que doit-il faire après qu'il aura craché ?
 R. Il marchera adroitement sur son cra hat, afin qu'il ne 'asse point mal au cœur à qui que ce soit.
 D. Que doit-il faire s'il aperçoit à terre quelque gros crachat ou quelque autre ordure ?
 R. Il l'ôtera adroitement et, s'il se peut, sans que l'on s'en aperçoive; s'il ne peut l'ôter, il ne le fera point paraître, ou il avertira quelque domestique de l'aller ôter.
 D. Si on lui rend un semblable office que doit-il faire ?
 R. Il en témoignera sa reconnaissance.
 D. Que doit-il faire s'il a besoin de cracher étant dans l'église ?
 R. Il serait de la bien-séance que tout le monde s'accoutumât d'y cracher dans son mouchoir, aussi bien que chez les grands, car il n'y a point ordinairement de pavé d'écurie si sale et si dégouttant que celui de la Maison de Dieu.
 D. Que doit-il faire après avoir craché dans son mouchoir ?
 R. Il doit le plier proprement et le cacher sans regarder ce qui est sorti de sa bouche. Cette manière d'agir fait mal au cœur.
 D. Que doit-il faire pour ne point arroser de sa salive le visage de celui à qui il parle ?
 R. Pour éviter cet inconvenienc, il ne doit point approcher de lui trop près, et il doit tâcher de se corriger de ce défaut de jeter de la salive en parlant.

(A suivre.)

Pour tout changement d'adresse,
 prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.

Les Passants

Les économies de M. Malvy.

A la demande instante de M. Caillaux, les ministres des divers départements ont dû réaliser sur leur budget de sévères économies.

M. Noulens, ministre de la guerre, a épargné d'un coup 80 millions.

M. Malvy, ministre du commerce, fut plus modeste. C'est ainsi que le directeur d'un de nos grands journaux illustrés recevait, l'autre jour, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Comme suite à la circulaire du ministre des finances, le ministre du commerce a le regret de vous faire connaître qu'il se voit dans l'obligation de suspendre les deux abonnements qu'il souscrivait jusqu'ici à votre journal. l'un à son nom, l'autre au nom de son chef de cabinet.

Veuillez agréer, etc.

Deux abonnements à quarante francs par an, cela fait déjà quatre louis. M. Malvy continue à chercher d'autres réductions de crédit...

La bosse du respect.

C'est, le croiriez-vous, M. Caillaux qui l'a, M. Joseph Caillaux lui-même.

Il venait d'être élu député de la Sarthe, sous le septennat de M. Loubet. Pour fêter ce succès, prédilection de tant d'autres, il se rendit un soir, après un dîner largement arrosé, dans un cabaret de Montmartre. Des amis l'accompagnaient.

Le nouveau législateur daignait sourire aux traits dirigés contre maints de ses nouveaux collègues, quand soudain il bondit. Un chansonnier osait « blaguer » le Président de la République, M. Emile Loubet lui-même :

En géographie, il savait tous ses isthmes,
A son professeur, un jour, il les nomma
Tous, sans oublier l'isthme de Panama...

M. Caillaux n'en entendit pas davantage. Il se leva en protestant et quitta la salle, suivi de ses amis et des quolibets des assistants qui, sur le vu de son chapeau haut de forme allèrent jusqu'à émettre en choeur des doutes sur son bonheur domestique.

L'incident était, en somme, menu, et n'avait laissé de traces que dans la mémoire de M. Caillaux.

Car, s'il faut en croire M. Dominique Bonnaud, l'arrivée au ministère des finances du député de la Sarthe, quelques années plus tard, coïncida malheureusement avec une augmentation formidable de la patente du cabaret montmartrois, qui fut triplée d'un seul coup.

La vengeance est le plaisir des dieux.

Cousu de fil blanc.

Les malices de M. Caillaux sont parfois cousues de fil blanc.

Ainsi celle qui consiste à faire procéder à la constitution d'un nouveau groupe parlementaire qui affiche les mêmes opinions que le groupe Briand, mais déclare ne vouloir s'appuyer que sur des éléments de gauche.

Si M. Caillaux voulait cacher son jeu, il aurait dû recourir, pour prendre l'initiative de la nouvelle création, à un autre député que M. d'Iriart d'Etchepare.

M. d'Iriart d'Etchepare est l'ami intime du parlementaire qui, après avoir documenté M. Caillaux sur la politique extérieure, est resté son commissionnaire avisé.

M. d'Iriart d'Etchepare est l'ami intime du chef de publicité d'un grand journal du Midi qui est aussi l'homme à tout faire de M. Caillaux.

Filiales françaises.

On sait — ou on ne sait pas — que les communes n'ont plus, à dater d'aujourd'hui, l'auto-

risation d'accorder des monopoles, notamment en ce qui concerne l'éclairage électrique.

Cette nouvelle situation a provoqué naturellement, dans presque toutes les communes de banlieue où les traités actuels arrivent à expiration, des propositions mettant en concurrence diverses compagnies.

L'une d'elles est à signaler. Elle était à attendre.

Un Allemand, personnage financier considérable, représentant une grande société électrique allemande, s'offre à fournir l'énergie électrique à un prix très inférieur aux prix actuels. Cyniquement, il déclare aux municipalités qui ne peuvent traiter avec lui étant donnée sa nationalité, qu'il est prêt à constituer immédiatement des filiales françaises!

Et il se trouve des Français pour transmettre ces propositions, des conseils municipaux pour les étudier! Et nous serons condamnés pour diffamation le jour où nous signalerons que tel secteur électrique est entre les mains des Allemands!

L'école des chauffeurs.

Le gouvernement militaire de Paris a cru devoir profiter de la belle saison que nous traversons pour convoquer quelques réservistes, notamment ceux qui appartiennent au train des équipages et sont désignés pour conduire, en cas de mobilisation, les véhicules automobiles.

Ne croyez pas, cependant, que cette période d'instruction soit employée à leur inculquer la parfaite connaissance de la voiture qui leur sera confiée. Un quart d'heure par jour, c'est tout ce qu'ils peuvent consacrer à cette étude.

Songez donc, il faut bien faire, dans la neige ou sous le vent qui cingle, des exercices d'assouplissement, de maniement du fusil, d'escrime à la baïonnette. Et puis, le voyage quotidien à pied, de l'Ecole militaire, où ils sont casernés, à Issy-les-Moulineaux, où sont les voitures, prend bien, aller et retour, deux heures.

Mais, pour un entraînement, c'est un entraî-

nement. A preuve que quarante-sept soldats de l'active parmi ceux qui encadrent les réservistes dans le 19^e escadron du train, sont à l'hôpital.

Mais aucun réserviste ne les a suivis. Car on les a prévenus que l'on serait obligé de retirer la permission de coucher en ville à ceux qui se feraient porter malades.



Paillettes et Scories



Jamais le roman n'a spéculé davantage sur la psychologie féminine, que ce soit une femme ou un homme qui écrit.

La malveillance agrémente volontiers l'étude, surtout si c'est une femme qui est l'auteur. Et, dussé-je me faire honnir par les féministes et les suffragettes de tous les pays, j'ajouterais qu'il est bien heureux pour les femmes que leur moi soit de temps en temps décrit par un homme, pour rencontrer un peu d'indulgence et d'admiration.

C'est surtout à l'héroïne du joli roman de Guy de Cassagnac que je songe.

L'auteur parle de son Irène avec un respect et une délicatesse dont l'école naturaliste, puis l'école « rosse » nous avaient un peu déshabitués.

Irène, l'héroïne de *Quand la nuit fut venue*, est racontée par un paladin固然, mais subtil. M. Guy de Cassagnac n'a même pas, pour les restrictions mentales de cette amoureuse, les piques malicieuses qu'Abel Hermant décoche à sa Mme Morand-Fargueil.

Pourtant, que cette dame est susceptible et raisonnable! Elle est mariée à Gilbert, et Gilbert va devenir aveugle, à la suite d'un accident d'automobile. Une dernière fois, avant d'être plongé vivant dans la nuit, Gilbert contemple le visage aimé. Il ensevelit cette image en son souvenir. C'est d'elle qu'il est amoureux, et Irène devient peu à peu jalouse de sa propre image.

Didier est un ami de Gilbert. Il vient consoler son ami quand le malheur est accompli. Or, Didier n'est pas amoureux d'une image ensevelie dans son souvenir, lui. Il voit, et il voit bien!

Il s'éprend d'Irène; elle veut le faire partir. Chose

étrange, c'est le mari qui s'arrange de façon à ce qu'il reste. Cet aveugle, moins aveugle que tant de maris aux yeux ouverts, sait pourtant que Didier aime sa femme. Mais il aime mieux qu'ils s'aiment et que Didier reste! Si Didier part, qui viendra le voir? Il poussera même à la catastrophe pour être plus sûr de garder un ami! Il l'avouera plus tard à Irène. Mais en attendant qu'elle le sache, elle aura vécu dans les transes et le désespoir. Didier, une nuit, l'aura violée. Il sera parti.

C'est elle qui le rappellera pour fuir avec lui.

Ce livre, au fond, n'est pas un roman, mais un poème. Autour de ce drame à trois personnages, les choses elles-mêmes, les fleurs, les arbres participent à l'action, les cygnes noirs de la pièce d'eau ont leur rôle comme dans *Parsifal*, et de fait, il y a du romantisme wagnérien dans cet épisode intime et tumultueux.

Lisez ceci :

« La convalescence d'Irène se poursuivait dans la calme beauté de septembre, mois charmant où l'été jette ses derniers feux pour dorer les grappes et veloutier les pêches.

« On dirait que la nature exprime alors toute sa sève, Fructidor et Vendémiaire se confondent en lui comme le soleil s'y marie à la brume. C'est l'épanouissement somptueux avant la mort des choses : la nature ne consent à mourir qu'après s'être donnée toute...

« Déjà des teintes automnales ensanglantaient la frondaison du parc. La cime des arbres baignait dans un perpétuel couchant et la vigne vierge, au mur, pendait comme une écharpe déteinte, lavee par la pluie.

« Des vols de ramiers tournoyaient dans la vallée, attendaient le soir pour gagner la futaie; debout, à l'extrémité du promontoire, le grand pin chantait la mer houleuse et refroidie... »

N'est-ce pas là un équivalent des murmures de la forêt? Lisez, d'autre part, la nuit d'orage où Didier, fou, pénètre chez Irène, et vous aurez l'impression de la rafale enveloppant deux âmes éperdues et les roullant comme deux feuilles mortes. C'est d'une grande puissance et on a la troublante vision de la petitesse de l'homme en face de l'immense force des passions dont il est le jouet.

A travers les articles que M. Guy de Cassagnac publie dans *l'Autorité*, où il alterne avec son frère Paul, on sent la tendance poétique; la muse vient taquiner les doigts de celui qui burine énergiquement un Doumergue ou un Caillaux suivant un procédé de famille légué aux deux frères par le père et le grand-père. Et l'artiste gouailleur finit souvent dans un mouvement de grande envolée lyrique.

Mais ce n'est point suffisant. Le poète a réclamé sa part au polémiste mieux partagé. Il l'a eue dans *Quand la nuit fut venue*, il l'a eue belle, il s'en est donné à cœur joie.

La même plume, qui balai le si rudement les scories parlementaires, s'est muée en pinceau et a fait jaillir une fresque lyrique, éblouissante, pleine de jeunesse et d'ardent coloris...

M. Guy de Cassagnac s'est-il demandé comment on aurait jugé une femme comme son Irène, dans la société et dans la littérature d'autrefois?

Non! Il a subi l'ambiance moderne qui veut qu'on pardonne tout à la femme (même en cour d'assises), et aussi aux passions qu'elle inspire.

Et je lisais justement dans les *Mœurs du Temps*, de Capus (2^e série), ouvrage qui sera pour notre époque l'équivalent des tableaux de Mercier sous le premier Empire, d'heureuses considérations sur la situation privilégiée de la femme d'aujourd'hui.

C'est à propos des suffragettes et de la revendication des droits de la femme.

Capus déclare d'abord qu'il ne voit pas la féministe française jeter des bombes ni allumer des incendies. Le jet de bombes n'est pas « femme ». Et au surplus, ajoute-t-il, étant donné la situation presque au-dessus des lois que la femme a conquise, que peuvent bien lui faire les droits qu'elle réclame? Autrefois, une Olympe de Gouges put rédiger une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, en alléguant que « puisque la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ».

Mais aujourd'hui, Robespierre lui-même n'aurait pas le pouvoir de faire monter une femme sur l'échafaud. Et la femme parle plus haut que d'une tribune.

Capus conclut :

« Devant cette divine ascension, qu'est-ce que c'est que la misérable conquête terrestre des droits civils et politiques? C'est pourquoi la femme française, le premier coup de folie passé, n'a pas insisté. Possédant un domaine magnifique, elle ne tient guère à y annexer de médiocres territoires. Ayant fait un miracle, elle ne s'acharnera pas sur une réussite. »

Que c'est juste!

Et combien de femmes devraient méditer ce texte avant de jeter un peu d'arsenic dans la soupe de leurs maris!

On a tué des tyrans! Mais quelle folie de tuer des esclaves utiles, sinon agréables...

Un lecteur bien informé nous écrit :

A côté de Doumergue, voyez Monis !

Tous ceux qui l'ont connu *garde des sceaux* de Waldeck se rappellent le spectacle effarant du ministère de la place Vendôme, transformé pendant l'Exposition de 1900 par l'avocat Monis en comptoir des alcools Monis. Les étiquettes de la « fine Monis » portaient la même signature autographe que les décrets de nomination des magistrats. Les grands restaurateurs de Paris obtenaient des nominations à la Cour d'Appel, ou à la Cour de Cassation sur une commande importante de « fine Monis ». Quelle honte ! Faut-il rappeler le souvenir du garde des sceaux Monis, barbouilleur d'alcools, accusé avec preuves à l'appui de patronner pour une médaille d'or à l'Exposition, et pour la croix de la Légion d'honneur, l'Allemand Buccholz de Leipzig, le fabricant prussien d'alcools de bett-raves ?

Tous les parlementaires de l'époque se rappellent le geste de dégoût de Waldeck signifiant de sa place à Monis de descendre de la tribune, où il déshonorait le gouvernement de la France !

Et n'est-ce pas M. Reynaud, le collègue actuel de Monis au ministère, qui l'accusait en janvier 1912, d'avoir touché de la maison Martell, un pot-de-vin de 250.000 francs ?

Notre Marine est en bonnes mains.

La Librairie des Lettres vient de procéder à un nouveau tirage du CRIME DU BOUIF, l'amusant roman policier de Georges de la Fouchardière.

La première édition a été épuisée en six semaines.

Nous tenons cet ouvrage à la disposition de nos lecteurs. Franco contre mandat de 3 francs 50 à L'ŒUVRE.

PETITE POSTE

Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 5 lignes ou 10 demi-lignes, ce qui rembourse le prix de l'abonnement.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroy à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

Jeune fille sténodactylo ayant travaillé chez avoué et avocat cherche place chez aocat ou homme d'affaires. Recommandée par son patron actuel. Ecrire à Mlle Lierboulli, 174, rue Damremont.

Pour exploiter en France la vente de machines nouvelles jc ch-recherche associé avec capitaux. La clientèle est créée. Des installations importantes ont été réalisées.

La solution de l'habitation économique. — Il est possible d'avoir, dans une maison élégante, 3 appartements à l'étage, escalier luxueux, grande salle à manger, cuisine, chambre à coucher et même salle de bain, pour 3 à 600 francs par an, à bail. Un tel immeuble rapporte trois ou quatre fois plus que du trois pour cent de Rente d'Hab.

Il a été construit comme modèle et s'est loué presque tout de suite. Il sera à vendre en Janvier.

S'adresser à M. Gaston Laurent, architecte, 27, rue Vaneau, le lundi de 9 à 11 h.

Pour les grands diners. — Où trouver dans une maison honnête des vins authentiques en bouteilles et par petites quantités, que les dispositions nouvelles de la vie moderne n'admettent plus d'acheter en fûts ?

Àvec la combinaison d'un abonné de l'Œuvre, M. Laporte, de Migennes (Yonne) près Chablis, chacun peut servir à dîner 4, 5, 10 crus différents. Quelle dépense et quelles tracas aurait-on particulier pour éléver seulement 2 ou 3 de ces crus en fûts et les amener en bouteilles prêtes à être servies !

M. Laporte est un gourmet, un connaisseur.

Demandez-lui les vins précieux de notre vieille Bourgogne, où il habite et qu'il amasse dans sa cave : des Pommard, des Corton, des Chambertin, des Romanée, des Chablis, des Clos Vougeot. Cela s'envoie très bien par caisse de 25 bouteilles ou par colis postal.

AUTOMOBILES

DION-BOUTON 30 chevaux, châssis en gris, 3.500 fr. Le prix actuel au catalogue est de 13. 00 francs.

Jeun Docteur, spécialisé depuis dix ans dans la Thérohérapie des Anémies et des Maladies de Poitrine, indique con re mandat de cinq francs, un moyen infaillible de se préserver de la Tuberculose et de guérir rapidement et radicalement les rhumes les plus négatifs, les anémies les plus graves et les plus grandes faiblesses. Ecrire : YVON à l'Œuvre.

Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE

par
JEAN DRAULT

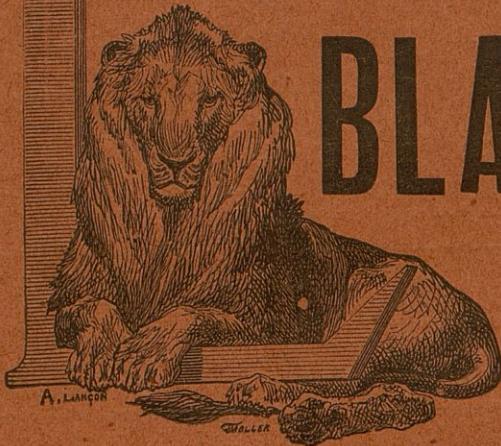
Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé Grégoire, Paris.

L' OUVRE

Lundi 19 janvier et jours suivants



BLANC

Tout
plus ég:nt
et m illeur
marché
que partout
ailleurs.

Au Printemps

BLANC